



Comment faire pour récupérer mon argent

Par **sisi0703**, le **01/03/2009** à **19:42**

bonjour,

gérant d'une SARL, j'ai eu un problème avec mon associé supposant que ce dernier allait m'assigner en justice pour me protéger j'ai consulté un avocat qui a accepté de s'occuper de mon affaire. Je lui ai fourni tous les documents qu'il m'a demandés et réglé le montant de la facture 2000 euros en une seule fois.

Cet avocat ne me répond plus au téléphone ni au message que je lui laisse sur son répondeur. Il n'est jamais à son bureau. Aujourd'hui la société est fermée (liquidation judiciaire). J'ai dû prendre un autre avocat pour me représenter au tribunal. Je n'ai plus aucune nouvelle de mon associé.

Je souhaiterais savoir si je peux me retourner vers l'avocat qui m'a servi à rien dans mon histoire et que j'ai payé 2000 euros pour rien.

merci de me répondre

Par **Paula**, le **01/03/2009** à **20:44**

Bonsoir,

Vous pouvez toujours écrire au Bâtonnier pour exposer votre problème avec l'Avocat qui ne répond pas.

Cordialement